

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1810

08 – ARDENNES

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Extrait de jugement

Date : 5 avril 2019.

Jugement arrêtant le plan de sauvegarde.

478 116 502 RCS Charleville-Mézières.

ASSOCIATION PROMOTION SOCIO CULTURELLE.

Forme : association.

Activité : non précisée.

Adresse : 21, place Gambetta, 08700 Nouzonville.

Complément de jugement : jugement du tribunal de grande instance de Charleville-Mézière arrêtant le plan de sauvegarde. Durée du plan : 5 ans. 1er dividende à la date anniversaire de l'arrêté du plan et les suivants à cette même date. Règlement de la créance UNEDIC-AGS au plus tard à l'expiration de la période d'observation. Règlement des frais de justice sur présentation des factures au plus tard à l'expiration de la période d'observation. Règlement immédiat des créances de moins de 500 euros. Règlement des autres créances privilégiées et chirographaires à 20% chaque année. Les versements mensuels devront être effectués entre les mains du commissaire à l'exécution : Me Isabelle TIRMANT, 34, rue des Moulins, 51096 Reims. N° RG : 17/02025